

Les Délégués de l'UDC Suisse
UDC Suisse
Case postale 8252
3001 Berne

Département fédéral
de justice et police
Madame Simonetta Sommaruga
Présidente de la Confédération
Palais fédéral Ouest
3003 Berne

Kerns, 4 juillet 2015

Non-application de l'article constitutionnel sur la limitation de l'immigration: inquiétudes et liste de revendications

Madame la Présidente de la Confédération,

Nous, les Délégués de l'UDC Suisse, nous avons débattu lors de notre assemblée du 4 juillet 2015 du problème de l'immigration de masse persistante et nous avons décidé de vous adresser ce message sous cette forme. Nous sommes profondément inquiets devant l'attitude du Conseil fédéral en général et la vôtre en particulier. Le Conseil fédéral joue avec des cartes truquées. Lors du débat parlementaire sur l'initiative populaire "contre l'immigration de masse" ainsi que durant la campagne de votation, vous avez à plusieurs reprises relevé que l'acceptation de l'initiative "invaliderait le principe de la libre circulation des personnes"¹. Vous avez déclaré ce qui suit au Conseil des Etats:

"Cette initiative n'est pas un ajustement fin du système actuel dans l'idée 'Il suffit de négocier un peu avec l'UE pour arranger les choses'. Cette initiative exige un changement de système. Elle veut revenir au système du contingentement. Il ne s'agit pas d'un réglage fin du système actuel, mais c'est la fin de la libre circulation des personnes et le retour au système du contingentement."²

C'est donc en parfaite connaissance de ces conséquences que la majorité de la population suisse a dit OUI le 9 février 2014 à l'initiative populaire "contre l'immigration de masse". Les Suissesses et les Suisses sont inquiets face à une immigration démesurée ainsi qu'à une immigration clandestine. Et que faites-vous pour les rassurer ? Et que fait le Conseil fédéral? Rien. Vous vous soumettez au diktat de l'UE. Vous êtes prêts à abandonner la souveraineté de la Suisse. Vous refusez de soumettre les citoyennes et citoyens UE à la nouvelle disposition constitutionnelle. Pire, le Conseil fédéral veut conduire la Suisse dans l'UE via un accord-cadre institutionnel qui imposerait à la Suisse la reprise dynamique, donc obligatoire du droit UE et qui la subordonnerait à la Cour de justice de l'UE.

¹ Cf. explications du Conseil fédéral concernant la votation populaire du 9 février 2014, p. 36.

² Procès-verbal du Conseil des Etats - Session 2013 – Huitième session - 19.09.13-08h15, p. 20.

Vous et les responsables que vous avez engagés avez également échoué dans la politique d'asile. Des migrants économiques, immigrants clandestins et autres délinquants mènent les autorités suisses par le bout du nez, provoquent des coûts par milliards de francs à charge des contribuables et menacent la sécurité de notre pays. La proportion de requérants recevant le droit de rester en Suisse (réfugiés reconnus et personnes admises provisoirement) a bondi d'environ 15% à plus de 60%. Vous avez même renoncé à exiger de l'UE le respect des accords de Schengen/Dublin, mais vous vous laissez entraîner dans la non-application de ces traités et dans l'accueil d'encre plus de migrants économiques au détriment de la Suisse.

Nous vous invitons à vous mêler à la population, à écouter ses soucis pour l'avenir de notre jeunesse, pour nos institutions sociales, pour la sauvegarde de l'emploi. Il ne suffit pas de quelques sourires aimables et de quelques belles paroles devant les caméras. Le temps d'agir est venu. Pour cela, nous avons besoin de personnalités fortes au Conseil fédéral.

Voici nos exigences:

- les frontières suisses doivent à nouveau être contrôlées de manière autonome et les clandestins doivent être immédiatement renvoyés.
- un moratoire d'au moins un an doit être imposé dans le domaine de l'asile et des centres fermés doivent être installés pour les requérants criminels.
- la législation sur l'asile doit enfin être appliquée au niveau fédéral et cantonal et les requérants déboutés doivent être systématiquement expulsés.
- l'immigration en Suisse doit être contrôlée via des contingents et la préférence nationale. Elle doit être massivement baissée par rapport à aujourd'hui. Une immigration nette de 80 000 personnes par an (probablement 100 000 en 2015) n'est pas tolérable et ruinera la Suisse à long terme.
- les incitations contreproductives et le potentiel d'abus de la réglementation actuelle de l'immigration doivent être corrigés (notamment par la réduction de l'accès à l'Etat social et du regroupement familial).
- l'immigration doit être gérée en priorité et de manière ciblée selon les besoins du marché du travail. Il n'est pas acceptable que plus de 50% de l'immigration dans la population résidente ne soit pas liée à l'exercice d'une activité lucrative.

Madame la Présidente de la Confédération, vous-même et le collège gouvernemental devez agir avant que les tensions sociales n'augmentent encore, notamment dans la perspective des difficultés économiques croissantes de ces prochaines années.

Avec nos meilleures salutations.

Les Délégués de l'UDC Suisse